



TRAVAUX DE L'ACCUEIL DE MAGENTA

LA CGT ALERTE: Les agents doivent être entendus !

La Direction, comme elle l'avait annoncé précédemment, a engagé une réflexion au sujet des travaux qui vont être engagés en 2026 pour la réfection de l'accueil de Magenta, prévus de janvier à septembre 2026. Il s'agit d'appliquer les préconisations de la DG en matière de sécurisation avec la nécessité de créer un «*chemin de fuite*» pour les agents qui seraient mis en difficulté dans l'exercice de leur mission d'accueil.

Accueil en 2026

Une enveloppe dédiée a été dégagée par la DG. Nous sommes actuellement dans la phase administrative et les travaux devraient être engagés en 2026, le nouvel accueil ne serait donc pas mis en place avant 2027. Toutefois, la DG n'a débloqué aucun moyen pour financer un éventuel transfert de l'accueil hors Magenta (modulaires). L'accueil en 2026 devrait donc se faire, d'après la Direction, «avec les moyens du bord.»

De nombreuses questions sont en suspens, mais il serait prévu un accueil à Magenta en salle de réunion des *Champs libres* (rez de jardin), dans les box du SDE et à la cité (en salle Kergus). La question de la période de la campagne IR 2026 se pose également, mais ce n'est pas ici notre sujet d'urgence.

Il apparaît que la réflexion engagée par la Direction en la matière est aujourd'hui déjà très avancée. Des plans, présentés par certains chefs de service, circulent, mais une question essentielle s'impose: il s'agit de l'implication des agents des services concernés (SIP, SIE, SDIF, SPF, SDE, recouvrement, Trésorerie hospitalière) ?

Sur la forme:

Force est de constater que des réunions ont été organisées par la Direction avec des chefs de

service, sans autre forme d'implication, sauf une information plus que partielle en Groupe de Travail Formation Spécialisée le 10 juin dernier. **Tout est renvoyé à la rentrée, alors que les décisions seront prises.**

Comment comprendre que des agents d'expérience, habitués à exercer leur mission d'accueil à Magenta, n'aient pas été sollicités à ce titre ? Les implications sont lourdes de conséquences pour les conditions d'accueil et de travail des agents des services concernés.

La même interrogation se pose pour leurs représentants, à savoir les organisations syndicales, qui ont pourtant un rôle essentiel dans la prise en compte des conditions de travail des agents, et de leur sécurité, notamment en lien avec les acteurs de prévention (assistants de prévention, médecin).

Les agents connaissent le mieux leur travail d'accueil ! Il doivent être associés à cette réflexion avant que le projet ne soit validé, c'est-à-dire à la rentrée.

C'est l'enjeu posé par la CGT ce jour.

Sans procès d'intention, à défaut, il s'agirait d'un grave mépris des conditions de travail des agents. Quant aux OS, s'agissant de travaux qui impactent l'organisation même des services concernés, le projet doit être présenté en instance et les acteurs de prévention doivent être consultés, selon les procédures prévues.

La direction doit absolument rectifier le tir et rétablir le dialogue !

Sur le fond:

La CGT a partagé l'analyse de plusieurs collègues des pôles accueil auxquels le projet a été présenté. Concrètement, ce projet aboutit à une réorganisation profonde de l'accueil des services de Rennes Magenta, mettant fin à la

réception dans le bâtiment B pour le Service Départemental d'Enregistrement et celui de la Publicité Foncière. Les deux services se partageraient un box commun dans le bâtiment A et les autres box seraient partagés entre les autres services (SIP, SIE, SDIF, recouvrement, trésorerie hospitalière). Seul le PTGC ne serait pas concerné.

De fait, l'espace partagé sera forcément plus limité avec une grande nouveauté: la neutralisation de la salle d'attente, sans autre forme d'explication !

La Direction envisage de faire patienter les usagers au milieu de l'accueil, où se trouvent aujourd'hui quelques emplacements assis. Les SIE ne prendraient plus de RDV le matin, et les agents des SIE devraient descendre en RDV avec leur propre PC portable.... Un assez large espace numérique «libre service» serait dédié aux usagers pour leurs démarches en ligne (comme dans les gares ou la Poste...) et le nombre de mopieurs serait limité à 3 pour l'ensemble des services, **c'est insuffisant !**

On l'a dit: **une telle organisation neutralise la salle d'attente.** Or, cette salle agit comme un «sas de décompression» pour les usagers ; après leur arrivée par le sas d'entrée, avant d'être reçus par un agent.

Ainsi, les agents peuvent actuellement recevoir sans pression exacerbée des usagers en attente. La concentration de ces usagers au sein de l'espace central, au milieu des services, au contraire, agirait comme une véritable «cocote minute», avec tous les risques que cela comporte pour les agents.

Les collègues de la banque d'accueil seraient particulièrement mis sous pression. L'installation de «paravents» ne changerait rien au bruit engendré par une telle concentration des usagers, en attente au milieu de l'accueil. S'y ajoute la question de la confidentialité à la banque d'accueil dans de telles conditions ?

Si l'objectif de la DG est bien celui de créer un *chemin de fuite* pour les agents qui seraient mis en difficulté, alors comment comprendre un tel dispositif qui mettrait les agents

d'accueil dans une position potentiellement risquée ? Or, la salle d'attente actuelle réduit drastiquement ce danger.

On connaît déjà des difficultés dans la configuration actuelle, notamment pendant la campagne IR, alors comment comprendre qu'au nom de la sécurité des agents, on réitère des erreurs manifestes sur des sujets déjà identifiés ?

A ce titre, la CGT renvoie la Direction aux conclusions des études ergonomiques réalisées précédemment pour le même accueil de Magenta, qui pointait justement ce risque de concentration des usagers en attente face aux agents !

- La CGT revendique d'ores et déjà le maintien de la salle d'attente actuelle pour limiter la pression qui pèserait de fait sur les agents des services d'accueil placés face aux usagers, à la merci d'une agression verbale, voire pire.

Il s'agit d'éviter un effet «cocote minute» ! Il convient également de mettre à disposition au moins un mopieur par service, trois ne seront pas suffisants. Il faudrait sinon que les agents multiplient leurs déplacements pour faire des copies, au risque d'agacer un peu plus certains usagers.

- La CGT demande que les plans élaborés avec les agents soient présentés officiellement en instance en septembre 2025 pour un débat contradictoire avec les représentants du personnel et les acteurs de préventions .

- La CGT proposera une pétition unitaire aux autres OS de la DRFiP 35 sur la base de ces revendications concrètes et proposera qu'une délégation des agents signataires soit reçue par la Direction avec les OS, dès la rentrée.

Sur un dossier aussi sensible pour les conditions de travail, la sécurité des agents et le service public, la Direction a le devoir de tenir compte de l'avis des agents.

Ce sont les agents qui sont en première ligne !

Rennes, le 10 juillet 2025